



L'Université de La Rochelle lauréate de l'appel à projets "nouveaux cursus"

mercredi 18 octobre 2017, par [lpe](#)

L'Université de La Rochelle vient d'être lauréate du Programme des Investissements d'Avenir 3 (PIA). Elle figure parmi les 12 projets recevant la note A+ pour le projet "Open Curriculum".

Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'innovation, et Louis Schweitzer, Commissaire général à l'Investissement, ont annoncé vendredi 13 octobre la liste des 17 lauréats de la première vague de l'appel à projets "Nouveaux cursus à l'université" du PIA 3, doté d'une enveloppe de 250 millions d'euros sur 10 ans, et dont la gestion a été confiée à l'Agence Nationale de la Recherche.

17 projets ont été retenus sur les 66 projets déposés et 12 ont obtenu la note A+ pour la qualité des projets, dont le projet "Open Curriculum" de l'Université de La Rochelle.

Open Curriculum vise la réussite de l'ensemble des étudiants de licence grâce à une meilleure articulation entre leur profil, leur projet et leur parcours. Chaque inscrit en licence se verra proposer dès la 1ère année du projet une offre de parcours modulable et adaptative lui permettant d'acquérir un socle solide de compétences disciplinaires, tout en préparant graduellement une poursuite d'études en master ou une insertion dans le monde du travail.

Quatre enjeux clés ont été identifiés :

- améliorer l'orientation grâce à une offre de formation plus lisible,
- renforcer la motivation des étudiants les plus en difficulté en leur proposant des parcours personnalisés,
- transformer les méthodes de transmission des savoirs grâce au décloisonnement des modalités pédagogiques (numérique, travail en mode projet...),
- ouvrir l'Université à tous les publics grâce à la formation tout au long de la vie.

Le développement des liens à des moments clés du cursus et la création d'un module d'aide à la réussite de l'étudiant couvrant l'ensemble de la licence constituent les principaux traits de ce modèle. Une transformation significative des pratiques pédagogiques prendra appui sur le déploiement à plus grande échelle de l'approche par compétences, des outils numériques, l'individualisation des objectifs d'apprentissage et la valorisation de la mission d'enseignement des enseignants-chercheurs.

Ce volet du PIA 3 est destiné à soutenir les universités, les écoles et les regroupements d'établissements qui souhaitent faire évoluer leur offre de formation, afin de répondre aux enjeux auxquels est confronté le système français d'enseignement supérieur.

Pour ce projet Open Curriculum, l'Université de La Rochelle a demandé une enveloppe de près de 10 millions d'euros sur 10 ans.

L'obtention de ce PIA constitue une reconnaissance nationale du caractère novateur de la stratégie de formation proposée dans le cadre de la nouvelle offre de formation, ouverte à de nouveaux modes d'apprentissages, à l'affichage des compétences et à la modularité des parcours en fonction du projet de

nos étudiants.

Pour rappel, [l'édition papier du magazine le Petit économiste qui vient de paraître](#) propose un dossier d'une dizaine de pages sur la formation en alternance.